Région de Bruxelles Capitale
INVENTAIRE DU
PATRIMOINE NATUREL

SITE

Kinsendael

Uccle, Rue Engeland

Statut juridique
Classé

ID
Urban : 107

Typologie
Site semi-naturel

Le bois marécageux de 6,5 ha sis entre les rues Engeland et du Roseau à Uccle, face au site classé du Paepenkasteel, a connu bien des péripéties. Résidence de l`ancien ministre et chef du Parti catholique Charles Woeste de 1875 à 1922, le domaine du Kinsendael fut vendu au brasseur Van Cuyl, avant d`entrer dans le patrimoine de la Compagnie immobilière de Belgique en 1960. L`abandon du parc et la démolition du château provoquèrent, bien involontairement, la création de l`un des plus prestigieux sites semi-naturels bruxellois. C`est que, bénéficiant de la présence de nombreuses sources d`eau pure et du passage du Groelstbeek, affluent du Geleytsbeek, une flore spécifique des milieux humides s`y est développée, à l`ombre des grands arbres de l`ancien parc. On y recense actuellement près de cent cinquante espèces végétales, soit 10% de la flore belge. Certaines d`entre-elles, surtout des arbres, sont remarquables par leur intérêt botanique ou monumental. On citera le tulipier, le chêne des marais, le noyer noir ou encore le marronnier à petites fleurs. Parmi les plantes herbacées, on note une trentaine d`espèces propres aux milieux marécageux, dont certaines sont en très forte régression en Brabant : cardamine amère, crépis des marais ou mercuriale vivace. On y relève des communautés végétales tout à fait remarquables, comme :

- l`aulnaie marécageuse. Celle du Kinsendael est probablement la plus typique de la Région bruxelloise et la plus riche floristiquement,

- la saulaie marécageuse à saule blanc,

- la roselière à phagmite,

- la magnocariçaie à laîche des marais et épilobe hérissée.

Gravement menacé par les projets de lotissement de son propriétaire, le site fut finalement racheté par la Région bruxelloise le 29 février 1988 et érigé en réserve naturelle régionale en juin 1989.